

honorables députés que j'interviendrai si je le juge à propos. Jusqu'à maintenant, l'honorable député a traité de la question d'une façon très générale. Son discours tire à sa fin; il y aurait donc lieu de lui accorder le bénéfice du doute.

M. McIntosh: Monsieur l'Orateur, si cela peut vous faciliter la tâche, je pourrais lire le dernier paragraphe de cette lettre, assez exceptionnelle. Le voici:

Le commandement national de la *Canadian Corps Association* réitère sa demande qu'aucun changement ne soit apporté à l'heure actuelle au drapeau national du Canada, à moins que le gouvernement n'en ait reçu instruction de la part des citoyens du Canada par suite d'un plébiscite tenu à l'occasion des prochaines élections générales au Canada.

Tout ce que je dis se rapporte à l'amendement qui est devant la Chambre. Je le rappelle aussi à l'honorable député de Leeds, c'est la première fois que je parle de cette question, soit en Chambre soit à l'extérieur. Je pourrais manquer d'à-propos en répétant quelque chose qu'il a dit à propos de cette question, mais je serais en dehors du sujet et je m'abstiendrai donc.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais lire les souhaits du *Canadian Corps* sur l'intervention éventuelle du premier ministre; ils rejoignent nos propres désirs.

Le très honorable premier ministre, M. Pearson et certains de ses associés ont fait appel depuis quelques jours à la loyauté et au sens de justice britanniques.

Le premier ministre a, par conséquent, appuyé la demande des anciens combattants du Canada: notre présent gouvernement ne doit pas éliminer le drapeau de la justice et de la liberté, le pavillon rouge du Canada.

La section fédérale de la *Canadian Corps Association* espère sincèrement qu'à la suite des derniers événements survenus au Parlement les membres de la Chambre des communes examineront de plus près ces révélations et décideront ensuite s'ils doivent se laisser intimider par des gens irresponsables, dont le seul but est de supprimer au Canada tout ce dont nous, Canadiens, étions si fiers depuis longtemps.

Peut-être devrais-je vous avouer que j'ai lu le dernier alinéa le premier. Au nom de la Légion canadienne en particulier et en celui de tous les anciens combattants, j'aimerais maintenant faire consigner au compte rendu ce que le général Foulkes, ancien président des chefs d'état-major, avait dit à propos d'un dessin humoristique, paru dans le *Telegram* de Toronto le 6 mai et portant préjudice aux anciens combattants. L'article s'intitule «Le ridicule—comme nous oublions vite». Cela me semble juste et c'est peut-être de notre faute ici si nous oublions si facilement. Voici ce que disait le général:

Une récente caricature parue dans le *Citizen* d'Ottawa montrait deux membres de la Légion apparemment en état d'ébriété, désapprouvant la proposition du premier ministre en vue de l'adoption d'un nouveau drapeau canadien. Bien que je n'aie

aucune envie de me mêler à la controverse sur le drapeau, je tiens à protester contre le caricaturiste et le *Citizen* d'Ottawa qui a publié cette caricature des plus offensantes, tentant d'associer les vues des anciens combattants des deux guerres à ceux de deux ivrognes.

Il est peut-être vrai que les membres de la Légion boivent un peu trop dans les diverses salles de la Légion, mais il ne faut pas oublier que ce sont les mêmes personnes que nous avons exhortées à s'enrôler et à combattre sur les terrains boueux de la France et des Flandres. Un grand nombre de ceux qui se moquent actuellement de ces anciens combattants ne se sont pas beaucoup fait remarquer sans doute sur les champs de bataille durant la dernière guerre.

Je crois que c'est vrai, à cause d'une enquête qu'on a faite pour trouver le responsable de la publication de cette caricature dans le *Citizen* d'Ottawa. Le général poursuit en ces termes:

Je parle rarement en de telles occasions, mais donner à l'étranger l'impression que pareille caricature traduit le point de vue des anciens combattants du Canada dépasse ce que certains d'entre nous peuvent accepter. Le journal intéressé peut avoir oublié que les hommes qu'il brocarde sont ceux-là même qui ont résisté aux attaques sauvages de Vimy, de Cambrai et de la Somme. Ceux d'entre nous qui ont été témoins des combats en Sicile, en Normandie et en Allemagne éprouvent en vérité beaucoup de sympathie pour les héros de la France et des Flandres et se froissent quand des caricaturistes comme celui-ci se moquent de l'ancien combattant âgé qui aime sa chope de bière, mais qui a, jadis, offert sa vie pour que nous puissions maintenant jouir de la liberté de la presse.

Avoir de l'affection et de la fierté à l'égard d'un drapeau ou d'un symbole qui a présidé autrefois aux batailles, certains semblent ne pas le comprendre; c'est peut-être parce qu'ils n'ont pas regardé ou n'ont pas voulu regarder cet emblème dans la fièvre de la bataille. Quoi qu'il en soit, il sied mal à ceux d'entre nous qui ont combattu sous ce drapeau, de plaisanter ou de s'amuser aux dépens de l'ancien combattant. Savons-nous ce qu'il peut avoir souffert ou sacrifié tandis qu'il servait sous cet emblème?

Comme nous oublions vite! Comme il est facile de faire une observation déplacée au sujet de l'ancien combattant usé, de sa chope de bière et de l'affection dont il entoure le drapeau pour lequel il a combattu. Mais c'est par son sacrifice, et celui des milliers d'hommes qui ne sont jamais revenus, qu'est possible la liberté de ce débat sur un drapeau canadien. Faites ce que vous voudrez au sujet du drapeau, mais n'ayez pas l'audace de brocarder ceux qui se sont battus pour rendre possible cette libre décision.

Je suis du même avis que le général. A la suite de la discussion animée à ce sujet, et en vue de trouver une solution au problème qui nous sollicite, j'ai lu les discours de plusieurs députés, afin de m'assurer s'il était possible de convenir d'un terrain ou d'un dénominateur commun. Je désire me reporter au harsard du 30 novembre dernier, et particulièrement aux observations suivantes de l'honorable député de Danforth:

...Il serait préférable de posséder un drapeau distinctif qui ne dise qu'une chose: le Canada—non pas le Canada français, ni le Canada anglais, ni un Canada d'autres groupes ethniques, mais le Canada tout court.